

3761.

A Monsieur Aimé Humbert, Berne, le 28. Septembre 1863.

Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire
de la Confédération Suisse près S. M. le Tsar
du Japon, à

N. 5.
Lombachweg

Monsieur,

Vos rapports nous sont tous successivement et
régulièrement parvenus jusqu'à celui sous N. 20 du 10
Juillet 1863 inclusivement.

D'après les deux derniers du 26. Juin et 10 Juillet,
les complications politiques existant au Japon et ^{en}
pêchant d'entamer les négociations du Traité avec la Suisse,
retardent ainsi l'accomplissement de votre mission. Ces
circonstances font doute du prochain rétablissement d'un
état de choses favorable pour la conclusion d'un Traité
avec cet Empire. Toutefois, nous ne vous dissimulons
point, Monsieur, que nous avons été surpris de ce que
dans ces deux rapports vous n'ayez exprimé aucune
opinion positive quant au commencement de négocia-
tions définitives pour la conclusion du Traité avec le Japon.

Dans de telles conjonctures, nous désirerions
connaître votre opinion sur la question de savoir s'il ne
conviendrait pas que vous vous entendissiez avec le

Gouvernement Taborinai pour confier en d'autres mains le mandat dont nous vous avons chargé, afin qu'en laissant les instructions et pleins pouvoirs nécessaires pour les négociations dont il s'agit, vous puissiez revenir en Suisse. Dans ce cas, vous devriez ariser aussi à ce que les cadeaux soient placés sous bonne garde et remis à leur destination et donner les directions convenables à cet effet. Nous désirons donc, Monsieur, connaître le plus prochainement possible vos vues et les résolutions que vous pourriez être dans le cas de prendre à ce sujet.

Dans cette attente, nous vous remercions, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Council fédéral